

CONTRAT D'ARCHITECTE POUR TRAVAUX SUR EXISTANTS

PARTIE 1 : CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

Références :

PREAMBULE

Le contrat qui lie le maître d'ouvrage et l'architecte est constitué par le présent "Cahier des Clauses Particulières pour travaux sur existants" et par le "Cahier des Clauses Générales pour travaux sur existants" de l'Ordre des architectes du 1^{er} juin 2004 annexé, dont les parties déclarent avoir pris connaissance. Ces deux documents, dont les articles commencent respectivement par les lettres "P" et "G" sont complémentaires et indissociables.

P 1 PARTIES CONTRACTANTES

Le Maître d'ouvrage :

M/Mme contractant personnellement,
 La société n° RCS
 Représentée par dûment habilité(e)
 En qualité de
 Adresse

 Téléphone Télécopie e-mail

L'architecte :

M/Mme contractant personnellement,
 La société n° RCS
 Représentée par dûment habilité(e)
 En qualité de
 Inscrit(e) au tableau régional de l'ordre des architectes de sous le numéro
 Adresse

 Téléphone Télécopie e-mail

P 2 DESIGNATION DE L'OPERATION

Dénomination de l'opération
 Adresse

 Références cadastrales
 Surface foncière m² Surface de plancher existante m² Nombre de niveaux existants
 Destination actuelle
 Autres informations

P 3 DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'OPERATION

Le maître d'ouvrage envisage :

la rénovation la restauration la réhabilitation la restructuration
 la transformation la reconstruction partielle ou totale l'extension
 d'un ouvrage à usage de
 dont la réalisation est prévue en tranches de travaux.

Estimation de la surface : à rénover/restaurer/réhabilitier m² (*)
 à construire/transformer, etc. m² (*)

comprenant

Cocher cette case si cette description fait l'objet d'un programme annexé aux présentes.

Les pièces et renseignements à fournir par le maître d'ouvrage sont mentionnés à l'article **G 2.1.5** du CCG.

(*) Les surfaces sont exprimées en : Surface utile SHOB SHON Surface habitable

P 4 ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE**P 4.1 - MONTANT DE L'ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE**

Au jour de la signature du contrat :

- Le maître d'ouvrage n'a pas défini l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération.
 Le maître d'ouvrage dispose d'une **enveloppe financière prévisionnelle** de € TTC.

P 4.2 - DECOMPOSITION DE L'ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE

Etant entendu que le taux normal de TVA est de et que le taux réduit de TVA est de

❖ TRAVAUX

	Travaux relevant du taux normal de TVA				Travaux relevant du taux réduit de TVA			
	€ HT		€ TTC		€ HT		€ TTC	
Démolition		0,00	€ TTC		0,00	€ TTC		
Bâtiment		0,00	€ TTC		0,00	€ TTC		
Décoration / Agencement		0,00	€ TTC		0,00	€ TTC		
Reprise sur existants		0,00	€ TTC		0,00	€ TTC		
Voirie et réseaux divers		0,00	€ TTC		0,00	€ TTC		
Branchements EDF, GDF, Tél., E.U/E.V., etc.		0,00	€ TTC		0,00	€ TTC		
Autres		0,00	€ TTC		0,00	€ TTC		
Imprévus		0,00	€ TTC		0,00	€ TTC		
Soit évaluation sommaire des travaux	0,00	€ HT	0,00	€ TTC	0,00	€ HT	0,00	€ TTC
Total	0,00 € TTC							

Clés de répartition des travaux en fonction des taux de TVA

	%
--	---

	%
--	---

❖ HONORAIRES ET FRAIS DE L'ARCHITECTE (selon les honoraires et frais définis au chapitre P 5)

	Prestations relevant du taux normal de TVA				Prestations relevant du taux réduit de TVA			
	€ HT		€ TTC		€ HT		€ TTC	
Phase 1 Relevés/Diagnostics			€ TTC				€ TTC	
Phase 2 Etudes préliminaires			€ TTC				€ TTC	
Phase 3 Conception et direction des travaux			€ TTC				€ TTC	
Missions complémentaires			€ TTC				€ TTC	
Frais directs			€ TTC				€ TTC	
Soit évaluation sommaire des honoraires et frais	0,00	€ HT	0,00	€ TTC	0,00	€ HT	0,00	€ TTC
Total	0,00 € TTC							

❖ AUTRES DEPENSES

- L'architecte n'est pas en mesure de définir poste par poste l'évaluation sommaire des autres dépenses.
 L'évaluation sommaire globale des autres dépenses déterminée par l'architecte s'élève à € TTC.
 L'évaluation sommaire des autres dépenses se répartit comme suit :

	Dépenses relevant du taux normal de TVA				Dépenses relevant du taux réduit de TVA			
	€ HT		€ TTC		€ HT		€ TTC	
Géomètre		0,00	€ TTC		0,00	€ TTC		
Référé préventif (huissier, etc.)		0,00	€ TTC		0,00	€ TTC		
Bureaux d'études techniques		0,00	€ TTC		0,00	€ TTC		
Diagnostics techniques		0,00	€ TTC		0,00	€ TTC		
Etudes de sol		0,00	€ TTC		0,00	€ TTC		
Coordonnateur SPS		0,00	€ TTC		0,00	€ TTC		
Mission SSI		0,00	€ TTC		0,00	€ TTC		
Contrôleur technique		0,00	€ TTC		0,00	€ TTC		
Coordinateur de travaux (OPC)		0,00	€ TTC		0,00	€ TTC		
Taxes de permis de construire			€ TTC				€ TTC	
Assurance dommages-ouvrage			€ TTC				€ TTC	
Autres assurances			€ TTC				€ TTC	
		0,00	€ TTC		0,00	€ TTC		
		0,00	€ TTC		0,00	€ TTC		
		0,00	€ TTC		0,00	€ TTC		
Imprévus		0,00	€ TTC		0,00	€ TTC		
Soit évaluation sommaire des autres dépenses	0,00	€ HT	0,00	€ TTC	0,00	€ HT	0,00	€ TTC
Total	0,00 € TTC							

Soit évaluation sommaire du coût de l'opération au jour de la signature du contrat	0,00	€ HT	0,00	€ TTC	0,00	€ HT	0,00	€ TTC
Total	0,00 € TTC							

P 5 MISSION DE L'ARCHITECTE ET REMUNERATION

Par le présent contrat, l'architecte est chargé par le maître d'ouvrage de la mission de maîtrise d'œuvre comprenant les éléments précisés au présent chapitre et faisant l'objet d'une rémunération dont le ou les modes sont définis aux articles suivants :

P 5.1 - REMUNERATION "AU TEMPS A PASSER"

P 5.1.1 - Mission normale

Selon le prix horaire de € HT.

ELEMENTS DE MISSION cocher les prestations confiées ("x")		Temps estimé (heures)	Honoraires (€ HT)	Délai d'exécution (semaines)
PHASE 1 - RELEVES / DIAGNOSTICS				
Relevés / Etat des lieux				
<input type="checkbox"/>	Démarches pour accéder aux locaux		€	
<input type="checkbox"/>	Vérification des documents graphiques fournis par le maître d'ouvrage		€	
<input type="checkbox"/>	Relevé des ouvrages existants		€	
<input type="checkbox"/>	Relevé des héberges		€	
<input type="checkbox"/>	Relevé des désordres préexistants		€	
<input type="checkbox"/>	Mission d'expertise technique		€	
Représentation graphique des ouvrages existants :				
<input type="checkbox"/>	sur support papier		€	
<input type="checkbox"/>	sur support informatique au format <input type="text"/>		€	
<input type="checkbox"/>	Etablissement du dossier photographique		€	
<input type="checkbox"/>	Rapport de synthèse		€	
Autres relevés :				
<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>		€	
<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>		€	
Sous-Total Relevés		0,0	0,00 € HT	
Diagnosics techniques et architecturaux				
<input type="checkbox"/>	Recherche historique		€	
Règles et contraintes, publiques et privées, applicables au projet :				
<input type="checkbox"/>	Recherche et collecte d'informations		€	
<input type="checkbox"/>	Analyse		€	
<input type="checkbox"/>	Rapport de synthèse		€	
<input type="checkbox"/>	Analyse du fonctionnement urbanistique et de la perception architecturale du bâti existant		€	
Analyses des ouvrages :				
<input type="checkbox"/>	Viabilité		€	
<input type="checkbox"/>	Etudes de sol et de sous-sol		€	
<input type="checkbox"/>	Fondations		€	
<input type="checkbox"/>	Ossatures		€	
<input type="checkbox"/>	Clos		€	
<input type="checkbox"/>	Couvert		€	
<input type="checkbox"/>	Equipements		€	
<input type="checkbox"/>	Analyse des avoisinants		€	
Pollution des ouvrages :				
<input type="checkbox"/>	Amiante		€	
<input type="checkbox"/>	Plomb		€	
<input type="checkbox"/>	Etat parasitaire		€	
<input type="checkbox"/>	Pollution du sol et du sous-sol		€	
<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>		€	
<input type="checkbox"/>	Mesures de dépollution		€	
<input type="checkbox"/>	Elaboration de cahiers des charges		€	
Autres diagnostics :				
<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>		€	
<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>		€	
Sous-Total Diagnostics		0,0	0,00 € HT	
Total phase 1		0,0	0,00 € HT	
PHASE 2 - ETUDES PRELIMINAIRES				
Esquisse d'une solution d'ensemble :				
<input type="checkbox"/>	sur support papier		€	
<input type="checkbox"/>	sur support informatique au format <input type="text"/>		€	
<input type="checkbox"/>	Evaluation financière de l'opération		€	
<input type="checkbox"/>	Faisabilité de l'opération		€	
Total phase 2		0,0	0,00 € HT	

ELEMENTS DE MISSION				Temps estimé (heures)	Honoraires (€ HT)	Délai d'exécution (semaines)	Délai d'approbation (semaines)
cocher les prestations confiées ("x")							
PHASE 3 - CONCEPTION DU PROJET ET DIRECTION DES TRAVAUX							
Support choisi pour la réalisation des documents graphiques							
		sur support papier					
		sur support informatique au format					
	APS	Avant-Projet Sommaire			€		
		- Réunions			€		
		- Documents graphiques			€		
		- Descriptif sommaire			€		
		- Estimation des travaux			€		
	APD	Avant-Projet Définitif			€		
		- Réunions			€		
		- Documents graphiques			€		
		- Descriptif détaillé			€		
		- Estimation détaillée par lots			€		
	DPC	Dossier de demande de PC ou de DT			€		
		- Documents graphiques			€		
		- Documents administratifs et notices			€		
		- Volet paysager			€		
	PCG	Projet de Conception Générale			€		
		- Documents graphiques			€		
		- Documents écrits			€		
	DCE	Dossier de Consultation des Entreprises			€		
	MDT	Mise au point des Marchés de Travaux			€		
	VISA	Visa des études d'exécution			€		
	DET	Direction de l'Exécution des contrats Travaux					
		réunions x	heures (cpté-rendus inclus) x	semaines	0,0	€	
		Vérification de	situations de travaux X	heures X	mois	0,0	€
	AOR	Assistance aux Opérations de Réception			€		
		Levée des réserves			€		
	DOE	Dossier des Ouvrages Exécutés			€		
Total phase 3				0,0	0,00 € HT		

P 5.1.2 - Missions complémentaires

ELEMENTS DE MISSION				Temps estimé (heures)	Honoraires (€ HT)	Délai d'exécution (semaines)	Délai d'approbation (semaines)
cocher les prestations confiées ("x")							
	DPD	Demande de Permis de Démolir			€		
		- Documents graphiques			€		
		- Notices			€		
	DQO	Dossier Quantitatif des Ouvrages			€		
	EXE	Études d'Exécution			€		
		- Documents graphiques			€		
		- Documents écrits			€		
	SYN	Études de Synthèse			€		
		Participation à la cellule de synthèse			€		
	OPC	Ordonnancement - Pilotage - Coordination ⁽¹⁾					
		réunions x	heures (cpté-rendus inclus) x	semaines	0,0	€	
	Autres				€		
					€		
					€		
					€		
Total Missions complémentaires				0,0	0,00 € HT		

⁽¹⁾ Le maître d'ouvrage choisit le mode de dévolution des marchés de travaux suivant :

- Par corps d'état séparés
 Par groupement d'entreprises
 Par entreprise générale

P 5.1.3 - Frais directs

- Les frais directs afférents à la présente mission sont inclus dans le calcul de la rémunération.
- Les frais directs afférents à la présente mission sont calculés comme suit et ajoutés aux honoraires forfaitaires :

DESIGNATION	Quantité	Prix unitaire	Montant € HT
Frais d'ouverture de dossier			0,00 € HT
Déplacements en phase relevés	visites	km	0,00 € HT
Déplacements en phase diagnostics	visites	km 0,00 €/km	0,00 € HT
Déplacements en phase études	visites	km 0,00 €/km	0,00 € HT
Déplacements en phase chantier	visites	km 0,00 €/km	0,00 € HT
Reprographie, papeterie, dossiers de consultation, etc.			0,00 € HT
Affranchissement			0,00 € HT
Téléphone, télécopies			0,00 € HT
Assurances			0,00 € HT
Autres frais			0,00 € HT
			0,00 € HT
Total des frais pour la mission			0,00 € HT

Les dossiers correspondant à chaque élément de mission sont fournis en exemplaires.

Les frais directs sont facturés au fur et à mesure de l'avancement de la mission.

P 5.1.4 - Montant total et répartition des honoraires et frais en fonction du taux de TVA

Montant total des honoraires et des frais (rémunération au temps à passer)			
Prix horaire de l'agence			0,00 € HT
Total Phase 1 - Relevés / Diagnostics	0,00 heures		0,00 € HT
Total Phase 2 - Etudes préliminaires	0,00 heures		0,00 € HT
Total Phase 3 - Conception du projet / Direction des travaux	0,00 heures		0,00 € HT
Total Missions complémentaires	0,00 heures		0,00 € HT
Montant HT total des honoraires	0,00 heures		0,00 € HT
Montant HT des frais estimés pour la mission			0,00 € HT
Montant HT total des honoraires et frais			0,00 € HT

Répartition des honoraires et frais selon le taux de TVA	Taux normal		Taux réduit	
Part de l'opération affectée au taux normal ou réduit de TVA		%		%
Répartition des honoraires Phase 1		€ HT		€ HT
Répartition des honoraires Phase 2		€ HT		€ HT
Répartition des honoraires Phase 3		€ HT		€ HT
Répartition des honoraires Missions complémentaires		€ HT		€ HT
Répartition des frais		€ HT		€ HT
Répartition des honoraires et frais HT	0,00	€ HT	0,00	€ HT
Répartition des honoraires et frais TTC	0,00	€ TTC	0,00	€ TTC
Soit montant total des honoraires et frais TTC	0,00 € TTC			

P 5.2 - REMUNERATION "AU POURCENTAGE"

P 5.2.1 - Mission normale

❖ Le montant des travaux est estimé à : € HT

Le maître d'ouvrage transmet à l'architecte le montant définitif des travaux en fin d'opération.

Les documents graphiques sont établis :

Sur support papier

Sur support informatique au format

A la signature du contrat, les honoraires sont versés suivant les échelonnements suivants :

PHASE 1 - RELEVÉS / DIAGNOSTICS

Par exception, le pourcentage ne s'applique pas à cette phase de la mission.

ELEMENTS DE MISSION cocher les éléments confiés ("x")		Honoraires forfaitaires (€ HT)	Délai d'exécution (semaines)	Délai d'approbation (semaines)
<input type="checkbox"/>	REL Relevés (*)			
<input type="checkbox"/>	DIAG Diagnostics (*)			
Total phase 1		0,00 € HT		

(*) Cocher **obligatoirement** le détail des prestations confiées dans le **tableau de l'article P 5 1.1** (Phase 1 - Relevés / Diagnostics)

PHASE 2 - ETUDES PRELIMINAIRES ET PHASE 3 - CONCEPTION DU PROJET ET DIRECTION DES TRAVAUX

❖ Les honoraires HT de l'architecte sont fixés en pourcentage, au taux de % du montant HT final des travaux.

❖ Le montant des honoraires des phases 2 et 3 est estimé à € HT

ELEMENTS DE MISSION cocher les prestations confiées ("x")		% de la mission	Cumul (%)	Honoraires par prestation (€ HT)	Délai d'exécution (semaines)	Délai d'approbation (semaines)
PHASE 2						
<input type="checkbox"/>	PRÉ Etudes préliminaires	8,00		€		
Total phase 2				0,00 € HT		
PHASE 3						
<input type="checkbox"/>	APS Avant-Projet Sommaire	8,00		€		
<input type="checkbox"/>	APD Avant-Projet Définitif	14,00		€		
<input type="checkbox"/>	DPC Dossier de demande de PC ou de DT	2,00		€		
<input type="checkbox"/>	PCG Projet de Conception Générale	18,00		€		
<input type="checkbox"/>	DCE Dossier de Consultation des Entreprises	2,00		€		
<input type="checkbox"/>	MDT Mise au point des Marchés de Travaux	4,00		€		
<input type="checkbox"/>	VISA Visa des études d'exécution	6,00		€		
<input type="checkbox"/>	DET Direction de l'Exécution des contrats de Travaux	34,00		€		
<input type="checkbox"/>	AOR Assistance aux Opérations de Réception	2,00		€		
<input type="checkbox"/>	DOE Dossier des Ouvrages Exécutés	2,00		€		
Total phase 3				0,00 € HT		

La fréquence moyenne des visites de chantier par l'architecte est de : fois par

P 5.2.2 - Missions complémentaires

ELEMENTS DE MISSION cocher les prestations confiées ("x")		% des travaux	Honoraires (€ HT)	Délai d'exécution (semaines)	Délai d'approbation (semaines)
<input type="checkbox"/>	DPD Demande de Permis de Démolir				
<input type="checkbox"/>	DQO Dossier Quantitatif des Ouvrages				
<input type="checkbox"/>	EXE Etudes d'Exécution				
<input type="checkbox"/>	SYN Etudes de Synthèse				
<input type="checkbox"/>	OPC Ordonnancement - Pilotage - Coordination ⁽¹⁾				
<input type="checkbox"/>	Autres				
Total Missions complémentaires				0,00 € HT	

⁽¹⁾ Le maître d'ouvrage choisit le mode de dévolution des marchés de travaux suivant :

Par corps d'état séparés

Par groupement d'entreprises

Par entreprise générale.

P 5.2.3 - Frais directs

- Les frais directs afférents à la présente mission sont inclus dans le calcul de la rémunération.
- Les frais directs afférents à la présente mission sont calculés comme suit et ajoutés aux honoraires forfaitaires :

DESIGNATION	Quantité	Prix unitaire	Montant € HT
Frais d'ouverture de dossier			0,00 € HT
Déplacements en phase relevés	visites	km	0,00 € HT
Déplacements en phase diagnostics	visites	km 0,00 €/km	0,00 € HT
Déplacements en phase études	visites	km 0,00 €/km	0,00 € HT
Déplacements en phase chantier	visites	km 0,00 €/km	0,00 € HT
Reprographie, papeterie, dossiers de consultation, etc.			0,00 € HT
Affranchissement			0,00 € HT
Téléphone, télécopies			0,00 € HT
Assurances			0,00 € HT
Autres frais			0,00 € HT
			0,00 € HT
Total des frais pour la mission			0,00 € HT

Les dossiers correspondant à chaque élément de mission sont fournis en [] exemplaires.

Les frais directs sont facturés au fur et à mesure de l'avancement de la mission.

P 5.2.4 - Montant total et répartition des honoraires et frais en fonction du taux de TVA

Montant total des honoraires et des frais (rémunération au pourcentage)	
Total Phase 1 - Relevés / Diagnostics	0,00 € HT
Total Phase 2 - Etudes préliminaires	0,00 € HT
Total Phase 3 - Conception du projet / Direction des travaux	0,00 € HT
Total Missions complémentaires	0,00 € HT
Montant HT total des honoraires	0,00 € HT
Montant HT des frais estimés pour la mission	0,00 € HT
Montant HT total des honoraires et frais	0,00 € HT

Répartition des honoraires et frais selon le taux de TVA	Taux normal	Taux réduit
Part de l'opération affectée au taux normal ou réduit de TVA	%	%
Répartition des honoraires Phase 1	€ HT	€ HT
Répartition des honoraires Phase 2	€ HT	€ HT
Répartition des honoraires Phase 3	€ HT	€ HT
Répartition des honoraires Missions complémentaires	€ HT	€ HT
Répartition des frais	€ HT	€ HT
Répartition des honoraires et frais HT	0,00 € HT	0,00 € HT
Répartition des honoraires et frais TTC	0,00 € TTC	0,00 € TTC
Soit montant total des honoraires et frais TTC	0,00 € TTC	

P 5.3 - REMUNERATION "AU DEBOURSE"

La mission confiée à l'architecte est définie aux articles P 5.1.1 et P 5.1.2 ci-avant.
 La rémunération de l'architecte est calculée à la vacation. Le prix horaire est fixé pour :

Architecte [] € HT Collaborateur cadre [] € HT Collaborateur non cadre [] € HT
 Secrétaire [] € HT Autre intervenant [] € HT Prix moyen de l'agence [] € HT

Les prix indiqués ci-dessus incluent les **frais généraux** de l'agence.

Les **frais directs** mentionnés au P 5.1.3 sont : inclus dans le calcul de la rémunération "au déboursé"
 facturés en sus.

Autre base de facturation horaire : []

P 5.4 - REVISION

Le mois d'origine à prendre en compte pour la révision des honoraires prévue à l'article G 5.2 est [] pour l'année []

P 5.5 TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

En plus des honoraires, le maître d'ouvrage verse à l'architecte la TVA aux taux en vigueur.

P 5.6 - MODALITES DE REGLEMENT

P 5.6.1 - Echelonnement des versements

- Les honoraires indiqués par éléments de mission ou prestations au chapitre **P 5** fixent l'échelonnement des paiements, conformément à l'article **G 5.4.1**.
- Il est convenu que l'échelonnement des paiements s'effectue selon les modalités suivantes :

		Montants TTC				Montants TTC	
1)		€	8)		€		
2)		€	9)		€		
3)		€	10)		€		
4)		€	11)		€		
5)		€	12)		€		
6)		€	13)		€		
7)		€	14)		€		
Soit total TTC						0,00	€

Dans ce cas, les droits acquis forfaitairement fixés à l'article **G 5.5** ne sont pas remis en cause.

P 5.6.2 - Délais de paiement et indemnités de retard

Les notes d'honoraires et demandes de remboursement de frais sont réglées dans un délai de jours.

Tout retard de règlement ouvre droit au paiement :

- soit de l'indemnité de retard prévue à l'article **G 5.4.2** du CCG
- soit d'une indemnité de retard de /10 000^e du montant hors taxes de la facture par jour calendaire, qui couvre forfaitairement les intérêts moratoires, les frais d'agios bancaires et les divers frais de relance.

Calcul : 0,000 /10 000e par jour = 0,000000 x 365 j = 0,00% par an

P 6 ASSURANCES

L'architecte est assuré contre les conséquences pécuniaires de ses responsabilités professionnelles auprès de la compagnie par contrat n°

Ce contrat est conforme à l'obligation d'assurance prévue par la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture et la loi n°78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction.

L'attestation d'assurance de l'architecte est jointe au présent contrat.

P 7 DISPOSITIONS PARTICULIERES

Les parties conviennent des dispositions particulières suivantes :

Fait à

Le

L'architecte (lu et approuvé; cachet et signature)

Le maître d'ouvrage (lu et approuvé; cachet et signature)